



L'interview exclusif de . . .

Cathy VILLAIN, une conseillère municipale engagée

Un des objectifs poursuivi par « Questions d'Orgueil » est de vous permettre d'être plus proche des élus car ce sont eux qui prennent les décisions pour la vie et l'avenir de notre village.

Dès que possible, que ce soit lors d'interpellation des conseillers par les internautes ou à l'occasion des 3 démissions, nous avons proposé aux élus de prendre la parole pour leur permettre de vous apporter l'éclairage que vous demandiez ou étiez en droit de demander. A ce jour, seules Mmes Gernez et Potier se sont exprimées sur notre site.

Aujourd'hui, « Questions d'Orgueil » va plus loin en vous proposant le portrait d'une des conseillères les plus engagées de notre village depuis plus de 20 ans...

Elle nous explique son parcours, nous fait part de ses convictions et se livre sans tabous !

Une rencontre exclusive pour « Questions d'Orgueil » :

Q.O : Cathy, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Cathy Villain : J'ai 50 ans, mariée et mère de 3 enfants de 23,22 et 18 ans.

Je suis Orgueilloise depuis ma naissance. J'ai fréquenté l'école publique communale, le collège Ingres et le Lycée Michelet.

Titulaire d'un bac scientifique en 1983 et du Diplôme de Laborantine d'Analyses Médicales en 1985, j'ai exercé le métier de responsable qualité chez Amora à Montauban de 1985 à 1990. Avant de devenir chef d'équipe production chez Gervais Danone au Plessis Robinson (92) par mutation à l'intérieur du groupe BSN.

J'ai ensuite suivi mon époux (mutation) en région Bordelaise de 1992 à 1994 avant de rentrer « au village » en janvier 1995, suite à une nouvelle mutation. Et depuis 1995, je suis sans activité professionnelle.

Parallèlement à tout ça, je suis investie dans le "bénévolat paroissial" depuis les années 1980 et me suis toujours engagée comme déléguée de parents d'élèves au collège JJ Rousseau de Labastide Saint Pierre et au Lycée P. Bourdieu de Fronton en fonction de la scolarité de mes enfants.

Quant à mes hobbies, j'aime le bricolage... Avec plus ou moins de réussite...

Q.O : Retracer-nous votre parcours d'élus

Cathy Villain : M. Meesseman m'a "recrutée" en 1995. J'ai intégré son équipe et découvert la responsabilité d'élue. J'ai eu la chance d'être épaulée par les "anciens" et tout particulièrement par M. Jean Capellini, alors 1^{er} adjoint, qui n'a pas hésité à prendre sur son temps pour partager son expérience. De même il était à l'écoute des idées de la "jeunesse" que je représentais à l'époque...

Ce premier mandat de découverte et d'apprentissage de la gestion communale m'a donné envie de m'investir davantage.

Réélue en 2001 dans une équipe grandement renouvelée, j'ai pris mes responsabilités de 1^{ère} adjointe.

Q.O : Pourquoi avoir démissionné de votre rôle d'adjointe en 2005 ?

Cathy Villain : J'ai démissionné du poste d'adjoint et de conseillère municipale par lettre recommandée datée du 09/12/2005. La date d'effet de la démission étant le 31/12/2005.

Les documents sur ce sujet ont été joints au PV de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 06/12/2005, consultables par tous en Mairie.

Q.O : Pourquoi avoir décidé de vous présenter lors de la dernière élection municipale ?

Cathy Villain : Quand Anne Marie Potier m'a contactée, nous sommes tombées d'accord sur le fait qu'un Conseil Municipal devait d'abord être un travail d'équipe. De même cette équipe devait être représentative de tous les habitants du village. Une bonne écoute et une bonne communication avec tous étaient devenues nécessaires et indispensables pour un mieux vivre ensemble et pour l'évolution des divers projets.

Q.O : Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

Cathy Villain : Déçue que cette communication entre élus et habitants ne soit pas effective.

Révoltée de savoir que les Orgueillois sont davantage informés de la gestion communale au travers de votre site que par les élus eux-mêmes. Triste que cette incompréhension puisse aller jusqu'à diviser la population.

Q.O : Comment définiriez-vous votre place aujourd'hui au sein du conseil ?

Cathy Villain : Je fais partie des élus qui aimeraient pouvoir participer aux décisions mais qui arrivent à peine à en être informées.

Q.O : Quelles sont les relations que vous entretenez avec le maire ? Les conseillers ? Vos colistiers ?

Cathy Villain : Avec M. le Maire, les relations sont polies en ce qui me concerne.

Avec les conseillers de l'équipe de M. le Maire, le début du mandat a été difficile, mais c'est normal nous ne nous connaissions pas ou peu, nous n'avons pas eu l'occasion d'être présentés, ou peut-être avons nous été présentés sans le savoir...

Mais après 1 an et demi, j'apprécie les prises de position de certains élus (parfois en accord avec les miennes) et je m'aperçois qu'il pourrait être facile d'échanger et de travailler ensemble dans l'intérêt de notre village bien-sûr.

Avec mes colistiers, élus et non élus, les relations ont toujours été très bonnes et cela n'a pas changé... Ils sont présents pour nous apporter leur soutien et leur aide le cas échéant. Je les en remercie vivement !

Q.O : Quel regard portez-vous sur la manière dont le maire gère son conseil ?

Cathy Villain : M. le Maire a toujours considéré qu'il suffisait que 4 ou 5 personnes travaillent au sein du conseil, cela n'a pas changé... Ce n'est pas ma façon de voir et j'ai eu l'occasion de le lui dire à de nombreuses reprises.

Q.O : Vous êtes présentée, sur le site internet de la mairie d'Orgueil, comme une élue de l'opposition, assumez-vous ce rôle ?

Cathy Villain : Je serai ravie d'avoir l'explication de la ou les personnes qui gèrent le site internet de la Mairie.

En ce qui me concerne, si opposition veut dire être systématiquement opposée, cela n'est pas le cas.

Quand les explications sont données, qu'elles sont suffisamment claires et que les décisions à prendre me semblent être dans l'intérêt général, je vote la délibération telle qu'elle est proposée.

J'ai tendance à poser beaucoup de questions, écrites ou orales, mais c'est simplement le travail de tout conseiller municipal.

A quatre nous représentons plus de 43% des électeurs, nous sommes seulement vigilants et essayons d'être constructifs.

Le jour de l'élection du Maire, je suis allée trouver M. Meesseman pour lui dire qu'il pouvait compter sur mon expérience et que j'espérais une bonne collaboration entre nous. Il n'était pas du même avis...

Q.O : Des groupes de travail ont été créés à défaut de commissions. Pouvez-vous nous décrire leur fonctionnement, le commenter. Rappelez-nous dans quel(s) groupe(s) vous intervenez

Cathy Villain : Je ne reviendrai pas sur le fonctionnement du Conseil Municipal en groupes de travail et non en commissions car vous l'avez très bien expliqué dans votre "zoom". Nous sommes cependant parmi les rares (voire la seule) communes qui fonctionnent sans commission...

Quand M. le Maire a expliqué sa décision, j'ai contacté les adjoints, en fonction de leurs délégations, pour mettre à disposition mes connaissances : M. Journet (*urbanisme et voirie*), Mme Gonzalez (*écoles*), M. Fioretti (*bâtiments communaux*) et plus récemment Mme Bolhy (*personnel communal*).

M. Journet, m'a répondu favorablement pour l'urbanisme et m'a intégré plus tard dans son groupe « voirie ».

Mme Gonzalez m'a répondu négativement pour son groupe "école" : elle préférait prendre des élus plus jeunes ayant des enfants scolarisés. Elle m'a cependant accueilli au mois de juin 2015 dans le comité de pilotage du PEDT (Projet éducatif Territorial).

M. Fioretti m'a accepté dans son groupe "bâtiments communaux", j'ai de ce fait pu suivre les réunions de chantier de l'extension du Nouveau Groupe Scolaire. Cela me tenait à cœur, car je faisais partie en 2000 de la commission à l'initiative de ce projet.

Mme Bolhy a créé un groupe de travail en mai 2015 concernant le personnel communal, mais ce groupe ne s'est réuni qu'une fois et M. le Maire nous a expliqué, lors du dernier conseil, qu'il n'était plus d'actualité...

Les groupes de travail sont composés du Maire, de tous les adjoints et des conseillers "intégrés". Cela porte le nombre d'élus rapidement à une dizaine de personnes. Parfois 2 groupes de travail sont réunis en même temps (ex : urbanisme et bâtiments communaux), dans ces conditions il est difficile de pouvoir travailler.

En ce qui me concerne, le groupe de travail qui s'est réuni le plus souvent est celui de

M.Journet sur l'urbanisme. S'il est toujours difficile d'avoir un compte-rendu (encore plus pour les conseillers n'appartenant pas au groupe), je dois reconnaître qu'il est facile de communiquer avec M. Journet. Ce dernier est très réactif lors d'échanges de mails et prend la peine de donner les explications.

Cependant, j'ai parfois l'impression que les décisions sont prises avant la réunion du groupe de travail, mais ce n'est peut-être que le fruit de mon imagination...

Q.O : Trois démissions en un an et demi, des conseillers de la majorité de moins en moins présents aux conseils municipaux ... quelle est votre analyse sur cette situation ?

Cathy Villain : 4 démissions ! M. Leprat ayant démissionné de son poste de conseiller en remplacement de Mme Labit.

Pour moi la seule démission qui ait été expliquée aux élus et à la population est celle d'Anne Marie Potier. Je la remercie pour cela.

Il semble qu'il y ait un malaise.

Je ne peux cependant pas m'exprimer à la place des autres élus démissionnaires, et je dois me contenter des explications données par M. le Maire lors des conseils municipaux en particulier de ceux qui concernaient le remplacement du poste d'adjoint.

Pour l'absence des élus en conseils municipaux, peut-être que l'envoi de la convocation aux conseils simplement 3 ou 4 jours avant la date de ces derniers rend une participation difficile pour certains. D'ailleurs des élus avaient émis l'idée de réunir le conseil de préférence le vendredi, car cela était plus facile pour eux de se libérer.

Peut-être aussi que les élus absents se désintéressent complètement de leur mandat. Cela serait dommage, car les électeurs sont en droit de leur demander des comptes.

Enfin il se peut aussi que les élus absents ne veulent pas "cautionner" certaines décisions. Cela va aussi à contre courant de leur engagement, car s'ils sont vraiment en désaccord avec les choix faits, ils ont le devoir, vis à vis de leurs électeurs, de le faire savoir.

Mais il vous faudrait poser la question directement à ces élus.

Le conseil où l'absence des élus à été pour moi la plus incompréhensible reste celui du vote du budget au cours duquel 8 élus étaient absents. Alors qu'il me semble que c'est le plus important de l'année. Il doit être très compliqué pour eux d'expliquer le sens de leur vote (la plupart ayant donné leur pouvoir) à leurs électeurs.

Personnellement, je pense que notre conseil a besoin que la totalité de ses 19 membres soit informée et impliquée, c'est une nécessité pour la bonne marche de la commune. Par honnêteté, vis à vis des électeurs qui nous ont fait confiance, nous nous devons d'être présents au maximum. Si cela n'est pas possible, faire comme Anne Marie Potier, passer le relais.

Q.O : Un public est présent à chaque conseil. Pensez-vous qu'il y ait un impact sur le déroulement de la séance ? Quel est votre avis sur cette présence ?

Cathy Villain : Le public a été présent à chaque conseil depuis le début du mandat.

Les personnes présentes ont toujours respecté le silence nécessaire au bon déroulement des débats.

Les séances du Conseil municipal étant publiques, je trouve tout à fait normal cette présence, mais c'était une grande nouveauté à Orgueil...

Un impact ? En début du mandat, car certains conseillers étaient peut-être retenus dans leurs prises de parole. Et encore je n'en suis pas sûre, en effet lors du conseil municipal du 07 novembre 2014 à huis clos (annulé), je n'ai pas souvenir d'une prise de parole libérée par l'absence de public.

Or un(e) élu(e) est aussi un personnage public, donc la prise de parole en présence de public est tout à fait normale.

Moi-même, ayant tendance à intervenir, je prends le "risque" que mes paroles ne soient pas comprises ou mal interprétées par les auditeurs des séances.

Au bout d'un an et demi, je pense que cette présence ne pose aucun problème ni à M. le Maire ni à mes collègues élus.

Je trouve même dommage que ce public ne soit pas plus nombreux, car en assistant aux débats, les décisions prises deviennent plus compréhensives qu'à la lecture d'un compte-rendu ou d'un PV de séance, aussi bien faits soient-ils !

Il est aussi plus facile de questionner les élus par la suite, et d'échanger avec eux.

Vos élus n'ont pas la science infuse, et les échanges sont toujours constructifs ! Tous les moyens mis en œuvre pour éclairer la population sur les décisions prises ou ouvrir un dialogue avec elle pour mieux connaître les besoins, ne peuvent être que positifs.

La présence du public aux séances du conseil municipal fait aussi partie des nombreux moyens de communication.

Q.O : Lors des conseils municipaux, les réponses du maire à vos questions sont souvent évasives, voire inappropriées, et quelques fois même assez agressives. Quelle est votre analyse ?

Cathy Villain : M. le Maire répond de la même manière à tous ceux qui l'interrogent sur des points particuliers qu'il ne souhaite pas aborder. Je pose peut-être plus de questions que d'autres conseillers c'est pour cela que vous avez l'impression que ce n'est qu'à moi qu'il répond de cette manière.

Depuis que je le côtoie au sein du conseil, j'ai toujours connu cette façon, bien à lui, de répondre aux questions : faire l'historique, changer de sujet, ne pas aller directement à l'essentiel etc... Avec l'expérience il s'est perfectionné dans ce que vous appelez réponses évasives voire inappropriées ! Je dirai simplement qu'il sait très bien "noyer le poisson".

Mais c'est une question d'habitude, et il prend quand même le temps de répondre plus clairement si la question lui est reposée. Le plus compliqué restant pour ceux qui font la synthèse dans le PV de séance...

M. le Maire et moi avons deux manières très différentes de concevoir la communication.

Quant à l'agressivité dans ses réponses, M. le Maire n'a été agressif envers moi qu'une seule fois en conseil municipal, et cela a été noté sur le PV de la séance. Si vous avez l'impression en tant qu'observateur qu'il l'a été plus souvent, je ne m'en suis pas aperçue car cela ne m'impacte pas.

Par contre j'ai été choquée par son agressivité envers Mme Aguilar et surtout envers M. Marcoux lors d'une séance. Mais encore plus choquée par la non-réaction des élus autour de la table.

Q.O : Comment préparez-vous les séances des conseils municipaux ? Seule ? Avec vos colistiers ?

Cathy Villain : Malgré les délais souvent courts (cependant tout à fait légaux) entre la convocation et le conseil, nous arrivons très bien à communiquer entre élus motivés, et à partager nos opinions sur les divers sujets prévus à l'ordre du jour.

Nous avons aussi autour de nous des personnes qui se rendent disponibles et qui peuvent

nous éclairer sur des points plus techniques ou législatifs.

Il existe aussi des magazines ou des sites internet très bien faits qui nous permettent de nous tenir au courant des évolutions de la législation, ou de voir ce qui est mis en place dans d'autres communes.

Q.O : Comment imaginez-vous l'évolution du Conseil jusqu'à la fin du mandat ? Et votre position de conseillère ?

Cathy Villain : J'ai du mal à imaginer une quelconque évolution positive, si tous les conseillers élus ne sont pas davantage impliqués, si l'information au sein du Conseil municipal ne circule pas mieux et si le dialogue avec tous les administrés n'est pas installé.

Mon rôle en tant que conseillère dépend beaucoup de l'évolution du Conseil municipal.

Q.O : Quel regard avez-vous sur notre site « Questions d'Orgueil » ?

Cathy Villain : Je tiens tout d'abord à préciser, pour les personnes qui en douteraient, que je ne suis en aucun cas gestionnaire de votre site.

Je sais aussi que vous avez eu l'honnêteté de vous présenter à M. le Maire, par lettre signée, avant toute diffusion à la population du village.

Je suis en admiration devant tout le travail accompli, les comptes-rendus, les zooms, les réponses données etc... Et devant votre réactivité. Vos explications sont claires et précises.

Cependant, je trouve dommage que toutes les questions qui vous sont posées ne puissent pas l'être directement aux élus concernés. Je le comprends pourtant.

Personnellement si un sujet m'interpelle je vous le fais savoir, je l'ai déjà fait concernant une question sur l'ALAE.

Q.O : Quel impact a, selon vous, cette veille citoyenne ?

Cathy Villain : Les habitants d'Orgueil ont besoin d'être informés sur la vie de leur village et ont besoin de savoir comment les conseillers qu'ils ont élus en 2014 gèrent la commune.

Ce site indépendant offre cette information et leur permet aussi de pouvoir s'exprimer librement. Même si parfois certains commentaires sont très vifs...

Je souhaiterais un fonctionnement similaire pour le site officiel de la mairie...

Q.O : Cathy, merci beaucoup d'avoir répondu à toutes nos questions...une conclusion ?

Cathy Villain : J'espère que mes réponses à vos questions ont été suffisamment claires pour tous.

Merci pour cette "interview", je pense que d'autres conseillers pourront dans l'avenir non seulement se présenter, mais aussi donner leur sentiment sur ce mandat.

Interview réalisé le 23 septembre 2015 par l'équipe de rédaction de « Questions d'Orgueil »